

## Etats financiers annuels de SICAV

### SICAV CROISSANCE

SICAV CROISSANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **12 mars 2025**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK.

#### BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	14 232 190,798	13 009 102,814
Actions et droits rattachés		12 027 591,134	11 132 497,870
Obligations et valeurs assimilées		1 590 075,000	1 072 299,000
Titres OPCVM		614 524,664	804 305,944
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		3 883 553,534	4 503 577,317
Placements monétaires	5	3 883 074,874	4 503 040,196
Disponibilités		478,660	537,121
<b>Créances d'exploitation</b>	6	500 000,420	0,420
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>18 615 744,752</b>	<b>17 512 680,551</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Autres créditeurs divers</b>	7	23 067,253	22 738,931
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>23 067,253</b>	<b>22 738,931</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	8	17 644 882,364	16 663 845,363
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		20,497	37,210
Sommes distribuables de l'exercice		947 774,638	826 059,047
<b>ACTIF NET</b>		<b>18 592 677,499</b>	<b>17 489 941,620</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>18 615 744,752</b>	<b>17 512 680,551</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	916 023,450	771 897,082
Dividendes		804 219,450	692 764,082
Revenus des obligations et valeurs assimilées		111 804,000	79 133,000
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	223 857,663	208 129,101
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>1 139 881,113</b>	<b>980 026,183</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	11	(126 375,063)	(116 664,437)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>1 013 506,050</b>	<b>863 361,746</b>
<b>Autres charges</b>	12	(43 904,001)	(49 253,784)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>969 602,049</b>	<b>814 107,962</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(21 827,411)	11 951,085
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>947 774,638</b>	<b>826 059,047</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		21 827,411	(11 951,085)
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		730 807,655	853 818,718
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres</b>		166 698,224	73 823,500
<b>Frais de négociation de titres</b>		(1 582,866)	(204,022)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1 865 525,062</b>	<b>1 741 546,158</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 865 525,062</b>	<b>1 741 546,158</b>
Résultat d'exploitation	969 602,049	814 107,962
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	730 807,655	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	166 698,224	73 823,500
Frais de négociation de titres	-1 582,866	-204,022
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>-826 075,760</b>	<b>-731 820,595</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>63 286,577</b>	<b>856 544,565</b>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	931 086,702	839 126,700
- Régularisation des sommes non distribuables	9 140,955	11 564,960
- Régularisation des sommes distribuables	7 540,808	12 117,845
<b>Rachats</b>		
- Capital	-833 193,543	-5 940,720
- Régularisation des sommes non distribuables	-21 920,126	-160,160
- Régularisation des sommes distribuables	-29 368,219	-164,060
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>1 102 735,879</b>	<b>1 866 270,128</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	17 489 941,620	15 623 671,492
En fin de l'exercice	18 592 677,499	17 489 941,620
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>		
En début de l'exercice	52 940	50 135
En fin de l'exercice	53 251	52 940
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>349,152</b>	<b>330,373</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>10,41%</b>	<b>10,70%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2024**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2024.

### **3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

### **3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille titres :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 14.232.190,798 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% Actif Net
	<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>6 139 791,727</b>	<b>12 027 591,134</b>	<b>64,69%</b>
	<b>Actions</b>		<b>6 139 789,591</b>	<b>12 027 586,634</b>	<b>64,69%</b>
TN0001800457	Actions BIAT	17 488	185 635,978	1 640 007,152	8,82%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 732,558	1 172 150,760	6,30%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 232 340,000	6,63%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	337 820,000	1,82%
TN0002200053	Actions BT	208 347	1 310 514,161	1 072 778,703	5,77%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	1 419 137,836	7,63%
TN0003400058	Actions Amen Bank	32 730	219 020,697	1 181 160,240	6,35%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664,236	1 073 800,000	5,78%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	5 209,250	0,03%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	679 222,200	3,65%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	79 708,608	0,43%
TN0006560015	Actions SOTUVER	3 000	35 831,970	38 076,000	0,20%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	10 434,312	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	21 435,500	0,12%
TN0007410012	Actions Ennaki automobiles	8 258	88 360,600	87 881,636	0,47%
TN0007400013	Actions Carthage cement	115 000	231 700,820	247 595,000	1,33%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	17 072	110 765,333	158 854,960	0,85%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600,264	797 824,092	4,29%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	153 184,500	0,82%
TN0007270010	Actions TPR	29 700	128 783,000	187 763,400	1,01%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	8 000	167 620,690	94 104,000	0,51%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	187 316,255	1,01%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	149 782,230	0,81%
	<b>Droits</b>		<b>2,136</b>	<b>4,500</b>	<b>0,00%</b>
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
	<b>Titres des organismes de placement collectif</b>		<b>598 980,583</b>	<b>614 524,664</b>	<b>3,31%</b>
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	5 680	598 980,583	614 524,664	3,31%
	<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilées</b>		<b>1 528 000,000</b>	<b>1 590 075,000</b>	<b>8,55%</b>
	<b>* Obligations de sociétés</b>		<b>128 000,000</b>	<b>134 160,000</b>	<b>0,72%</b>
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	128 000,000	134 160,000	0,72%
	<b>* Emprunt national</b>		<b>1 400 000,000</b>	<b>1 455 915,000</b>	<b>7,83%</b>
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	614 700,000	3,31%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	307 095,000	1,65%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000,000	534 120,000	2,87%
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>8 266 772,310</b>	<b>14 232 190,798</b>	<b>76,55%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>					<b>76,45%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2023</u>	7 808 267,981	28 298,993	5 172 535,840	13 009 102,814	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	1 076 019,177			1 076 019,177	
Obligations	500 000,000			500 000,000	
Titres OPCVM	4 094 466,010			4 094 466,010	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	-912 892,425			-912 892,425	150 124,122
Annuités des obligations	-16 000,000			-16 000,000	
Titres OPCVM	-4 283 088,433			-4 283 088,433	16 574,102
<u>Variation des plus ou moins value latente sur titres</u>					
			730 807,655	730 807,655	
<u>Variation des intérêts courus sur obligations</u>					
		33 776,000		33 776,000	
<u>Soldes au 31 décembre 2024</u>	8 266 772,310	62 074,993	5 903 343,495	14 232 190,798	166 698,224

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 3.883.074,874 se détaillant comme suit :

<b>Code ISIN</b>	<b>Désignation du titre</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur actuelle</b>	<b>Durée</b>	<b>Tenu chez la BT sous le n°</b>	<b>% actif net</b>
<b>COMPTES A TERME</b>		<b>3 362 000,000</b>	<b>3 383 966,886</b>			<b>18,20%</b>
	Compte à terme au 03/01/2025 ( 3 mois au taux de 7,49%)	1 152 000,000	1 168 832,481	92	N° 081877	6,29%
	Compte à terme au 05/01/2025 ( 3 mois au taux de 7,49%)	276 000,000	279 941,915	92	N° 081808	1,51%
	Compte à terme au 26/03/2025 ( 3 mois au taux de 7,49%)	731 000,000	731 600,021	90	N° 081944	3,93%
	Compte à terme au 28/03/2025 ( 3 mois au taux de 7,49%)	1 203 000,000	1 203 592,469	90	N° 002289	6,47%
<b>CERTIFICATS DE DEPOTS</b>		<b>499 003,599</b>	<b>499 107,988</b>			<b>2,68%</b>
TNPNV2JRMGE7	Certificat de dépôt au 09/01/2025 (au taux de 8,99% )	499 003,599	499 107,988	10	Amen Bank	2,68%
<b>TOTAL</b>		<b>3 861 003,599</b>	<b>3 883 074,874</b>			<b>20,88%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>			<b>20,86%</b>			

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Ce poste totalise au 31 décembre 2024 un montant de D : 500.000,420 contre D : 0,420 à la même date de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Certificat de dépôt échus à encaisser	500 000,000	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420
	<hr/>	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b><u>500 000,420</u></b>	<b><u>0,420</u></b>

**Note 7 : Autres créditeurs divers**

Ce poste totalise au 31 décembre 2024 un montant de D : 23.067,253 contre D : 22.738,931 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	1 569,817	1 472,780
Etat, retenue à la source	3 246,436	3 015,154
Commissaire aux comptes	17 851,000	17 850,997
Rémunération PDG	400,000	400,000
	<hr/>	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b><u>23 067,253</u></b>	<b><u>22 738,931</u></b>

## Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2023

Montant	16 663 845,363
Nombre de titres	52 940
Nombre d'actionnaires	12

### Souscriptions réalisées

Montant	931 086,702
Nombre de titres émis	2 958
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

### Rachats effectués

Montant	(833 193,543)
Nombre de titres rachetés	(2 647)
Nombre d'actionnaires sortants	(3)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	730 807,655
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	166 698,224
Frais de négociation de titres	(1 582,866)
Régularisation des sommes non distribuables	(12 779,171)

### Capital au 31-12-2024

Montant	17 644 882,364
Nombre de titres	53 251
Nombre d'actionnaires	13

**Note 9 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2024 un montant de D : 916.023,450 contre un solde de D : 771.897,082 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<b>année 2024</b>	<b>année 2023</b>
<b><u>Dividendes</u></b>		
-		
- des actions	738 100,950	653 107,282
- des titres OPCVM	66 118,500	39 656,800
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
- intérêts	111 804,000	79 133,000
<b>TOTAL</b>	<b>916 023,450</b>	<b>771 897,082</b>

**Note 10 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à D : 223.857,663 contre D : 208.129,101 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<b>année 2024</b>	<b>année 2023</b>
Intérêts sur comptes à terme	190 209,140	174 231,020
Intérêts sur certificats de dépôt	33 648,523	33 898,081
<b>TOTAL</b>	<b>223 857,663</b>	<b>208 129,101</b>

**Note 11 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2024 à D : 126.375,063 contre D : 116.664,437 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Commission de gestion	108 321,485	99 998,088
Rémunération du dépositaire	18 053,578	16 666,349
	<hr/>	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<u>126 375,063</u>	<u>116 664,437</u>

**Note 12 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 43.904,001 contre D : 49.253,784 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	18 053,578	16 666,349
Honoraires commissaire aux comptes	18 120,270	25 032,511
Rémunération du PDG	4 800,000	4 800,000
TCL	2 873,961	2 494,594
Autres	56,192	260,330
	<hr/>	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<u>43 904,001</u>	<u>49 253,784</u>

## **Note 13: Autres informations**

### **13.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Revenus des placements	21,406	18,512	17,261	16,267	8,425
Charges de gestion des placements	(2,373)	(2,204)	(2,047)	(1,937)	(2,132)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>19,033</b>	<b>16,308</b>	<b>15,214</b>	<b>14,329</b>	<b>6,293</b>
Autres charges	(0,824)	(0,930)	(0,671)	(0,635)	(0,667)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>18,208</b>	<b>15,378</b>	<b>14,544</b>	<b>13,694</b>	<b>5,626</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,410)	0,226	0,053	0,633	(0,410)
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>17,798</b>	<b>15,604</b>	<b>14,597</b>	<b>14,327</b>	<b>5,217</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	13,724	16,128	18,124	(2,327)	(16,805)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	3,130	1,394	4,108	2,607	(1,832)
Frais de négociation de titres	(0,030)	(0,004)	(0,094)	(0,083)	(0,026)
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>16,825</b>	<b>17,519</b>	<b>22,138</b>	<b>0,197</b>	<b>(18,663)</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>35,033</b>	<b>32,897</b>	<b>36,682</b>	<b>13,891</b>	<b>(13,036)</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>16,825</b>	<b>17,519</b>	<b>22,138</b>	<b>0,197</b>	<b>(18,663)</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,240)	0,215	0,025	0,106	1,356
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>16,585</b>	<b>17,734</b>	<b>22,163</b>	<b>0,303</b>	<b>(17,307)</b>
Distribution de dividendes	15,604	14,597	14,327	5,216	11,049
Valeur liquidative	349,152	330,373	311,632	289,200	279,785
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,70%	0,69%	0,68%	0,68%	0,73%
Autres charges / actif net moyen	0,24%	0,29%	0,22%	0,22%	0,23%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	5,24%	4,86%	4,86%	5,04%	1,79%

### **13.2 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024**

***I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS***

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SICAV CROISSANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 18.615.745, un actif net de D : 18.592.677 et un bénéfice de D : 1.865.525.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 02 février 2025

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Said MALLEK**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

En application des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration réuni le 12 mars 2024 a reconduit Monsieur Walid JELIZI dans ses fonctions de Président Directeur Général.

Votre conseil d'administration réuni le 29 avril 2015 a décidé de lui accorder à ce titre, une indemnité mensuelle brute de 400 dinars. Ainsi, la charge supportée à ce titre, en 2024, s'élève à 4.800 dinars. Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'autres conventions entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 02 février 2025

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Said MALLEK**